

Réf: Dossier 269629

Avis de constitution

SOCIETE « GROWDIZER » en abrégé « GROWDIZER »

Siège ABIDJAN KOUMASSI NORD EST NON LOIN DU  
LYCEE MUNICIPAL, Lot 271, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROWDIZER » en abrégé «

GROWDIZER »

Objet : - TRANSPORTS ROUTIERS URBAINS DE  
PASSAGERS

- TRANSPORTS DE BIENS
- DIVERS PRESTATIONS DE SERVICES
- COMMERCE GENERALE
- IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI NORD EST NON LOIN DU  
LYCEE MUNICIPAL, Lot 271, Ilot 19

Dirigeant(s) M BEN YEDDER AKRAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00669 du 24/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04286/GTCA/RC/2024 du 24/01/2024

